
COMPTE-RENDU RÉUNION

Commission « pratiques amateurs » 2 juillet 2020 en visio-conférence

Présents :

Alain Secchi (SoFolk - 01)
Hélène Beauquis (SoFolk - 01)
Philippe Borne (Folk des Terres Froides, Tradescantia - 38)
Nadine Milano (Canuts-Bal, Accords d'Azergues - 69)
Christian Prat (Les Infos Danses - 42)
Jacques Mayoud (La Note bleue - 38)
Jacques Aglietta (AMTRAD, Terres d'Empreintes - 73 et 74)
Christine Gayet (AMTRAD)
Dominique Regnier (Crêt de Folk - 42)
Gilles Moncoudiol (Cousins de Fortune, Emission Musiques de sacs et de cordes - 26)
Robin Vargoz (La Compagnie du Rigodon - 05)
Danielle Desbiolles (Croc' Danse - 74)
Murielle Boggio (danseuse à Folk à Bourk - 01)
Marie Delorme, Leïla Ensanyar-Volle, Antoine Saillard, Aurélie Montagnon (CMTRA)

Excusés :

Hervé Faye et Patrick Queuche (Bec à sons - 69), Estelle Mercieri (Drôle d'Oiseaux - 69), Jean-Louis Chouvellon (Passé Composé - 42), Alain Basso (Terres d'Empreintes - 74), Patrick Mazellier (L'Echos des Garrigues - 07), Christelle Etienne (MJC d'Annonay - 07), Daniel Labaz (Croc' Danse - 74), Rose-Marie Guillermic (Folk en Diois - 26), Morgane Montagnat.

A) REPRISE DES ACTIVITÉS EN MUSIQUE ET DANSE APRÈS LE CONFINEMENT

Un tour de table invite les participants à partager leur situation : événements annulés, reprise des ateliers, questions sans réponse. Cela permet de se transmettre des informations au sein du réseau, et, pour le CMTRA, de faire remonter les problématiques des acteurs de terrain aux institutions et auprès des autres réseaux musicaux et nationaux.

CMTRA :

L'équipe salariée et bénévole du CMTRA s'est mobilisée pour soutenir les acteurs face à la crise :

- Diagnostic des adhérents par téléphone : plusieurs associations de pratiques amateurs ont été contactées et nous on fait remonter leurs problématiques
- [mise en ligne de ressources](#) sur le site du CMTRA : mesures d'aides, enquêtes et évaluations, communiqués, informations sur la reprise
- relais et partie prenante de la [Mobilisation et coopération Art et Culture](#) centralisée au sein de l'Ufisc, via la FAMDT.
- mise en place de réunions inter-réseaux musicaux régionaux (Grand Bureau, JazsRA, Amta) pour mutualiser notre soutien aux acteurs : partager des constats, réponse à des questions non résolues, interpellation de la Région et des collectivités locales pour des mesures d'aides adaptées.

Résumé des problématiques rencontrées :

- Les ateliers de musiques et de danses ont tous été annulés pendant le confinement. Plusieurs ont assuré des ateliers par visio-conférence : certains ont bien fonctionné, d'autres ont eu peu de participants. Auraient besoin de relais sur les cours en ligne et de formations sur les outils de réunion en ligne.

Tous les bals et concerts de l'été sont annulés, des stages en petits effectifs reprennent.

- La reprise est compliquée : mesures sanitaires arrivent au compte-goutte. Peu d'informations pour la danse. La plupart des lieux d'ateliers n'ont pas ré-ouvert (écoles, salles municipales, écoles de musique...). Inquiétude : les adhérents vont-ils revenir à la rentrée ? Des ateliers de musique, chant ou danse ont repris en plein air en respectant les recommandations sanitaires par plusieurs associations (Folk des Terres Froides, Les Infos Danse...). Quelques belles initiatives : concerts en EHPAD, parcs d'hôpitaux...

- La reprise de la danse de couple est autorisée depuis le 22 juin en conservant une distance entre les couples de danseurs. Pas d'autorisations pour le moment pour la danse de contact de plus de 2 danseurs : <https://ffdanse.fr/index.php/actualites>

- Depuis le 22 juin, les rassemblement de plus de 10 personnes dans certains lieux publics peuvent être autorisés à condition de respecter les mesures sanitaires (distanciation de 1 mètre, gestes barrières...) et de ne pas dépasser les 5000 personnes. Les autorisations sont à demander aux préfetures, qui vérifient que les règles sanitaires soient appliquées... et délivrent peu d'autorisations pour le moment.

- Voir [ici les recommandations pour les organisateurs de festivals](#) du Ministère de la Culture.

- Les associations de pratiques amateurs sont peu en danger car la plupart n'ont pas de salariés. Mais le manque à gagner dû à l'annulation des bals et des stages va se faire ressentir sur la trésorerie. Certains animateurs d'ateliers, intervenants et musiciens de bals ou concerts sont en difficultés : perte de rémunérations.

Pour plus d'information sur le chômage partiel des intermittents, contacter le CMTRA et voir ce lien : <https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Employeurs-culturels-face-aux-impacts-de-la-crise-de-coronavirus>



B) SUR LES PAVÉS, LE TRAD #2 – 19 ET 20 SEPTEMBRE 2020

La 2^e édition de « Sur les pavés, le trad », coordonnée par le CMTRA, invite les associations de musiques et danses traditionnelles amateurs à jouer et danser à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

Les rendez-vous auront trois points communs :

- **Les dates** : samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020
- **Les lieux** : Les concerts et bals prendront place en plein air, dans un lieu de patrimoine ou à proximité, dans différentes villes de la région.
- **Le contenu** : Un répertoire commun de musiques et danses issues historiquement de la région et documentés, sera joué et dansé en simultané dans les différentes villes afin de faire connaître notre patrimoine musical aux visiteurs. Les musiciens pourront également jouer leur propre répertoire de musiques traditionnelles.

Malgré la crise sanitaire, plusieurs associations ont répondu présents et organiseront un rendez-vous dans leur ville. En fonction des mesures sanitaires, il s'agira soit de simples concerts avec distanciation sociales, soit de bals s'ils sont de nouveaux autorisés.

Associations et lieux participants :

- **Bourg-en Bresse (01)** : parvis de l'église de Brou avec Folk à Bourk
- **Parcieux (01)** : Maison Eclusière avec Canuts Bals, Bec à sons, Drôle d'Oiseaux. Des adhérents de So Folk pourront rejoindre l'un des deux événements dans l'Ain.
- **Vallon-Pont-d'Arc (07)** : salle du Château avec l'Echos des Garrigues et Rural café, précédé d'une conférence sur les musiques d'Ardèche.
- **St Antoine l'Abbaye (38 - frontière Drôme)** : par Cire tes souliers et leurs ateliers d'accordéon. Folk en Diois et Folk en Royans participeront une prochaine fois (pris par l'annulation de leurs événements de l'été)
- **Bourgoin-Jallieu (38)** : place Charlie Chaplin (départ d'un parcours patrimonial), avec le Folk des Terres Froides
- **Nord de la Loire (42)** : incertain pour la Bâtie d'Urfé, avec Les Infos Danse. Voir pour autre lieu dans l'Allier.
- **Saint-Etienne (42)** : parvis de la Cité du Design avec Crêt de Folk.
- **Chambéry (73)** : centre historique, avec l'AMTRAD (tutti et musique irlandaise).

- **Annecy (74)** : rues et places en cours d'autorisation avec Croc'Danse et la Gigouillette.

Pas d'événement à l'UCLY (Lyon) cette année : trop peu de visiteurs l'an passé

Pas d'événement dans les départements côté auvergnats pour le moment : l'année est compliquée pour de nouveaux partenariats.

Il faudrait avoir des lieux de replis en cas de pluie.

Voir l'actualisation du programme : <https://bit.ly/SurLesPaves2>

Communication :

- **Affiches** : Le CMTRA imprimera une dizaine d'affiches par lieux, permettant aux associations d'annoncer l'événement dans leur ville avec l'ajout d'un bandeau précisant le lieu et la date.
- **Flyers** : Flyers imprimés pour une distribution aux visiteurs le jour J, avec des titres accrocheurs de type « le rigodon n'est pas un fromage », « la bourrée n'est pas une femme ivre »... et au recto la mention des associations participantes et du principe de l'événement.
- **Internet** : Les événements seront référencés dans l'agenda régional des Journées Européennes du Patrimoine, Agenda trad, sur le site du CMTRA, etc ;
- **Film** : Chaque association filmera son événement pour que le CMTRA réalise un film global de retour sur l'événement : prévoir une personne dédiée avec une bonne qualité d'image et de son + autorisation d'utilisation d'image sera envoyée + filmer les moments de répertoire commun.
- **Mentions** : Chaque association devra faire figurer le titre « *Sur les pavés, le trad#2* » sur sa communication internet et celle des lieux partenaires, ainsi qu' une phrase expliquant l'événement : « *Sur les pavés, le trad #2* » est un événement co-organisé par le CMTRA et de nombreuses associations de musiques et danses traditionnelles lors des Journées Européennes du Patrimoine pour faire résonner notre patrimoine musical dans toute la région.

Répertoire :

Il est décidé de reprendre un répertoire commun simple, les répétitions n'ayant pas pu reprendre au sein des associations.

Aux trois morceaux communs de l'année dernière seront ajoutés la **Marion Su On Pommier** (Dauphiné) et **C'est sur le pont de Lyon** (collecté dans le Bugey). Les partitions sont en ligne, une documentation sur chaque morceau sera proposée par le CMTRA dans le courant de l'été.

Les musiciens de l'événement sont invités à piocher dans ce répertoire pour apporter une cohérence à l'événement et faire connaître un patrimoine régional aux visiteurs.

Voir le répertoire en ligne : <https://bit.ly/Surlespaves2-Repertoire>

C) OPÉRATION RIGODON 2021

L'événement régional qui rassemblera les associations de musiques et danses amateurs de la région en 2021 sera centré sur le rigodon, danse créative et très libre, présente historiquement dans notre région mais trop peu connue. Il sera co-porté par le Folk des Terres Froides et le CMTRA (demande de subvention en cours) et invitera toutes les associations à y prendre part.

Plusieurs acteurs travaillent sur le rigodon mais ont peu d'occasion de se rencontrer. Ont déjà été contactés : Patrick Mazelier, Robin Vargoz, Perrine Bourel, Philippe Borne, Véronique Elouard... Tous sont favorables à un événement apportant une diversité d'approches du rigodon et de formes pour le faire connaître aux musiciens, danseurs, grand public.

Forme de l'événement

Sont envisagés des stages de danse et musique, des conférences musicales et dansées, des tutoriels en ligne de musique ou de danse ...

Soit rassemblés dans un seul événement au printemps 2021. Lieu proposé : La Mure (38).

Si possible financièrement, ajout de stages de danse et musique un peu partout dans la région en amont pour motiver les musiciens et danseurs.

NB :

- Croc'Danse organise un stage de danses de Provence et du Dauphiné en mars 2021 : à ajouter à l'Opération Rigodon.
- Les associations qui souhaitent organiser des ateliers et stages autour du rigodon en 2021 sont invitées à le faire, le CMTRA pourra les aider.
- Faire le lien avec le projet de Caroline Fontana et Robin Vargoz d'inventaire des pratiques actuelles du rigodon pour l'Unesco.
- Le CMTRA envisage de faire travailler un artiste et un chercheur en binôme sur le rigodon pour regards et apports extérieurs.

Cartographie sonore CMTRA-AMTA

Le CMTRA travaille avec l'AMTA à une cartographie sonore en ligne, rendant plus accessibles les sources liées au patrimoine oral de la région AURA. En 2020, travail sur les traditions chansonniers d'Ardèche et de Haute-Loire. Inauguration en novembre 2020.

En 2021, proposition de créer un corpus autour du Rigodon, à valoriser sur la cartographie. Constituer un groupe de travail autour des archives sonores du rigodon, travailler à des fiches pédagogiques et des dossiers thématiques en lien avec l'Opération Rigodon.



DJ FORMATIONS DES BÉNÉVOLES : BESOINS DES ASSOCIATIONS

Deux formations gratuites par an sont proposées aux bénévoles d'associations (sur adhésion au CMTRA). Plusieurs propositions de thématiques ont été formulés par les associations :

Enseigner les danses traditionnelles aux enfants, troisième volet.

Grand succès des deux précédents modules.

Pourquoi pas centrer un 3^e module sur le rigodon ?

Public : intervenants d'ateliers ou en périscolaire...

Prise de décision collective dans mon association

A dû être annulée pour cause de confinement. Sera reportée à l'automne 2020. Public : bénévoles d'associations, membres du CA ou du bureau, intervenants d'ateliers...

Bases de sonorisation pour un concert ou un bal :

Souvent des bénévoles d'association qui s'en occupe, il manque les bases.

Public : bénévoles d'associations

Faire jouer sans partition :

Transmettre des outils et postures pédagogiques pour aider son groupe de musicien à se détacher de la partition.

Public : intervenants d'ateliers de musique collective ou individuelle